



Catalogue des formations ADESSI

ADESSI - Association Des Entreprises pour le
DEveloppement du Service Social et Infirmier

Chemin de Montrichard
54700 PONT A MOUSSON
Tel : 03.83.81.72.29
www.adessi.fr



Dates : à déterminer

Durée : 14 heures

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

Coût pédagogique : **1200 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

Animateur/trice :

Psychologue du travail

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Animez, motivez et dirigez votre équipe

Objectifs :

- Savoir se positionner comme manager au sein de l'entreprise,
- Savoir stimuler l'esprit d'équipe,
- Savoir motiver ses collaborateurs,
- Identifier son style de management,
- Apprendre à déléguer et gagner en performance.

Personnes concernées :

Toute personne amenée à diriger une équipe

Programme :

- 1. Qu'est-ce que manager?**
 - Champ d'action
 - Expertise et management
- 2. Savoir identifier son style de management**
 - Les différents styles de managements
 - Les dérives du management
 - Adapter son management à son équipe
 - Découvrir son type de management
- 3. Le leadership et l'esprit d'équipe**
 - Valeurs et leadership
 - Savoir stimuler l'esprit d'équipe
- 4. La communication dans une équipe**
 - Les interactions dans un groupe
 - Développer son écoute active
 - La gestion de conflit
- 5. Savoir gérer une réunion**
 - La conduite de réunion
 - Les techniques d'animations
- 6. La motivation**
 - Les concepts clés
 - Lever les résistances
- 7. La gestion de la performance**
 - Objectiver la performance
 - Savoir réajuster sa demande
 - Savoir déléguer

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques, film
- Mise en situations, jeux de rôle, tests de personnalité
- Travail de groupe

Evaluation :

- Mises en situation
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation



Dates : nous consulter

Durée : 7 heures

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

Coût pédagogique : **600 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

Animateur/trice :

Psychologue du travail, spécialiste RPS

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Comment détecter une personne en souffrance psychologique au travail?

Objectifs :

- Comprendre la notion de souffrance psychologique dans la sphère des risques psychosociaux
- Savoir détecter les signaux d'alerte
- Connaître les contraintes à l'origine des situations de souffrance en entreprise
- Connaître les bases de l'écoute active
- Savoir analyser et prendre du recul sur les situations de souffrance
- Connaître les limites de l'accompagnement

Personnes concernées :

Dirigeants, DRH, Membres du CHSCT, Infirmiers (ères) d'entreprise, Assistants sociaux du travail, Représentants du personnel, Cadres, ...

Programme :

1. Risques Psychosociaux

- Définir les risques psychosociaux
- Repérer les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans l'entreprise

2. Indicateurs de la souffrance psychologique

- Les diagnostics des RPS
- La prévention des RPS
- Les éléments de détection organisationnels et individuels

3. L'aidant face aux RPS

- La «juste posture»
- Mise en garde
- Jeu et mise en situation

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques
- Films
- Jeux
- Mises en situation

Evaluation :

- Mises en situation
- Attestation individuelle de fin de formation

Pour poursuivre votre formation, nous vous proposons les modules complémentaires suivants :

- De la prévention des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail (2 jours)
- Le burn out : le reconnaître et mettre en place une prévention efficace (1 jour)
- Le harcèlement moral : comment s'en prémunir (1 jour)



Dates : nous consulter

Durée : 14 heures en 2 jours non consécutifs

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif en inter :

Coût pédagogique : **1400 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

Comprend votre Document Unique personnalisé et le passage intersession

Animateur/trice :

Infirmière de santé au travail,
Psychologue du travail

Pré-requis : Aucun

Matériel nécessaire :

Ordinateur personnel

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Comment réaliser et suivre son Document Unique?

En direction des PME/TPE

Objectifs :

- Comprendre l'importance du Document Unique
- Acquérir une méthodologie pratique pour construire votre propre Document Unique
- Maîtriser les facteurs clés de succès de la mise en oeuvre du plan
- Définir votre propre feuille de route et les pistes d'actions adaptées à votre établissement

Personnes concernées :

Directeur, Responsable des Ressources Humaines, chargé de mission en sécurité des PME et TPE

Programme :

- Les obligations légales
- Les intérêts de rédiger son Document Unique et de le tenir à jour
- Fonctionnement du Document Unique
- La méthodologie à adopter pour rédiger son Document Unique
- Les différents supports à utiliser pour la rédaction et le suivi
- Détermination des critères d'évaluation des risques professionnels
- Identification des risques professionnels par unité de travail
- La mise en place d'un plan d'action
- Mise en pratique : rédaction de votre Document Unique (validé à l'issue de la formation par notre animatrice).

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques
- Films
- Travail de groupe

Evaluation :

- Passage intersession de la formatrice dans l'entreprise afin d'accompagner à l'élaboration du Document Unique, aide aux éventuels réajustements.
- Présentation du projet de Document Unique de l'entreprise
- Attestation individuelle de fin de formation

Pour poursuivre votre formation, nous vous proposons les modules complémentaires suivants :

- Formation action, comprendre la pénibilité pour mettre en place sa prévention au sein des PME



Dates : nous consulter

Durée : 14 heures

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif en inter :

Coût pédagogique : **1200 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

Animateur/trice :

Psychologue du travail,
spécialiste des RPS

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

De la prévention des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail

Objectifs :

- Clarifier les connaissances de la thématique des risques psychosociaux (RPS)
- Savoir construire et mener une démarche complète de prévention des RPS
- Améliorer en continu la qualité de vie au travail (QVT) par des actions pertinentes et concrètes
- Développer la prévention des RPS par l'amélioration de la QVT

Personnes concernées :

Dirigeants, DRH, Membres du CHSCT, Infirmiers (ères) d'entreprise, Assistants sociaux du travail, Représentants du personnel, Cadres.

Programme :

1. Risques Psychosociaux : clarifications

- Définir les risques psychosociaux : stress, harcèlement moral, burn out, violence au travail...
- Repérer les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans l'entreprise

2. Connaître le dispositif légal et réglementaire sur les risques psychosociaux

- Enjeux du cadre juridique et obligations légales de l'employeur
- Principes généraux de prévention et notion de risque
- Evaluation des risques et mise à jour du Document Unique
- Obligation de sécurité de résultat de l'employeur

3. Diagnostiquer les risques psychosociaux dans l'entreprise

- Les enjeux du diagnostic
- Impliquer l'ensemble des acteurs de la prévention dans une démarche collective
- Les facteurs à prendre en compte dans l'analyse des risques
- Repérer et analyser les indicateurs d'alerte dans l'entreprise
- Différencier l'approche individuelle de l'approche collective

4. Prévenir les risques psychosociaux dans l'entreprise

- Elaborer un dispositif global de prévention des risques psychosociaux.
- Analyse approfondie des dysfonctionnements et plan d'actions
- Manager la démarche de prévention
- Mettre en place «une cellule d'alerte» et nommer un chef de projet
- Assurer un suivi efficace

5. Mettre en place une politique de qualité de vie au travail

- Liens entre RPS et QVT
- Typologie des différentes actions possibles
- Actions centrées sur les individus / Actions centrées sur l'organisation du travail
- Agir sur les trois niveaux de prévention



De la prévention des risques psychosociaux à la qualité de vie au travail (suite)

Programme (suite) :

- Structurer le plan d'action
 - Faire le lien avec le Document Unique
 - Définir un calendrier de mise en place
 - Déterminer des indicateurs de suivi des actions
 - Communiquer efficacement auprès des collaborateurs
-

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques, film
 - Mises en situation
 - Travail de groupe
-

Evaluation :

- Evaluation tout au long de la formation
 - Présentation en groupe d'un projet de qualité de vie au travail
 - Attestation individuelle de fin de formation
-

Pour poursuivre votre formation, nous vous proposons les modules complémentaires suivants :

- Comment détecter une personne en souffrance au travail (1 jour)
- Le burn out : le reconnaître et mettre en place une prévention efficace (1 jour)
- Le harcèlement moral : comment s'en prémunir (1 jour)



Dates : nous consulter

Durée : 2 heures

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarifs :

Nous consulter

Animateur/trice :

Psychologue du travail,
spécialiste des RPS

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Atelier de sensibilisation aux Risques PsychoSociaux

Objectifs :

- Clarifier les connaissances de la thématique des risques psychosociaux (RPS)
- Détecter une personne en souffrance dans l'entreprise
- Adopter une «juste posture»
- Avoir un lieu d'échange

Personnes concernées :

Par groupes homogènes :

- Ouvriers
- Cadres
- Dirigeants

Programme :

1. Jeu d'introduction
2. Les Risques Psychosociaux : clarification
 - Définir les risques psychosociaux
 - Repérer les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans l'entreprise
3. Repérer une personne en difficulté
 - Cas pratique
 - Eléments de détection
4. «La juste posture»
5. Questions / Réponses

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques, film
- Mises en situation

Evaluation :

- Evaluation tout au long de la formation

Pour poursuivre votre formation, nous vous proposons les modules complémentaires suivants :

- Comment mettre en place une démarche de prévention RPS (1 jour)
- Comment détecter une personne en souffrance au travail (1 jour avec prérequis ou 2 jours sans prérequis)
- Le burn out : le reconnaître et mettre en place une prévention efficace (1 jour)
- Le harcèlement moral : comment s'en prémunir (1 jour)



Dates : à déterminer

Durée : 14 heures

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

1400 € HT, comprenant le coût pédagogique et la documentation

Cotisation annuelle : **25 € net**

Pré-requis : Aucun

Animateur/trice :

Infirmière de santé au travail,
psychologue du travail

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Formation-action : Comprendre la pénibilité pour mettre en place sa prévention au sein des PME

Objectifs :

- Comprendre la notion de pénibilité et vos obligations légales
- Acquérir une méthodologie pratique pour construire votre propre prévention pénibilité
- Maîtriser les facteurs clés de succès de la mise en oeuvre de la prévention
- Définir votre propre feuille de route et les pistes d'actions adaptées à votre établissement

Personnes concernées :

Directeur, Responsable des Ressources Humaines, Chargé de mission en sécurité des PME et TPE

Programme :

1ère journée :

- Obligation légale : les enjeux règlementaires et sociaux
- Vos enjeux
- Mobilisation des acteurs
- Identification des postes de travail
- Evaluation de l'exposition aux facteurs de pénibilité
- Réalisation du suivi des postes déclarés pénibles et des salariés affectés

2ème journée :

- Méthodologie de la mise en place d'actions de prévention de votre entreprise en fonction de votre diagnostic
- Intégration de la pénibilité dans le Document Unique
- Le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P)

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques
- Travail de groupe

Evaluation :

- Validation du pré-projet de plan d'action de prévention de votre entreprise en fonction de votre diagnostic
- Attestation individuelle de fin de formation

Pour poursuivre votre formation, nous vous proposons les modules complémentaires suivants :

- Comment construire et faire vivre son Document Unique, en direction des PME/TPE



Dates : à déterminer

Durée : 14 heures
+ études de postes préalable
+ bilan de suivi à 6 mois en
comité de pilotage

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

A évaluer selon la complexité et
le temps de préparation et de
suivi

Tarif réduit de 25% pour les
entreprises adhérentes

Animateur/trice :

Infirmière D.E. en entreprise,
formatrice PRAP IBC, certifiée
INRS

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr
tel : 03.83.81.72.29
SIRET 808 699 177 00016
N° déclaration d'activité :
41 54 03425 54

Formation-action PRAP IBC

Objectifs :

- Devenir acteur de la prévention

Personnes concernées :

Tous salariés des secteurs Industrie, Bâtiment et Commerce.
Groupe de 12 personnes maximum conseillé.

Programme :

1. Savoir se situer en tant qu'acteur de la démarche de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.

- Comprendre l'intérêt de la prévention : enjeux et acteurs
- Connaître les risques de son métier

2. Savoir observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

- Dommages potentiels liés à l'activité physique : connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites, identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.
- Observer son propre travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé : décrire son activité de travail, caractériser les risques potentiels, analyser les causes d'exposition aux risques.

3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise.

- Proposer des améliorations de sa situation de travail, les 9 principes généraux de la prévention...
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort, les équipements mécaniques et aides à la maintenance.

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques, vidéos...
- Mises en situation sur le terrain et exercices pratiques
- Travail de groupe
- Matériel de démonstration : charges, seau, balai, bonhomme articulé
- Matériel audio-visuel

Evaluation :

- Evaluation tout au long de la formation : grille d'évaluation de l'acteur PRAP
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat d'acteur PRAP IBC



Dates : nous consulter

Durée : 12 heures sur 2 jours consécutifs

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

Coût pédagogique : **200 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

Animateur/trice :

Infirmière D.E. en entreprise
Formatrice SST certifiée INRS

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs :

- Avoir dans l'entreprise une équipe efficace de Sauveteurs Secouristes.

Personnes concernées :

Tout salarié volontaire pour exercer la fonction de SST dans son entreprise. Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

Programme :

1. Cadre juridique de l'intervention du SST

2. SST et prévention des risques professionnels

- Rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise
- Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention
- Informer de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

3. Intervenir face à une situation d'accident de travail

- Protéger
- Examiner
- Alerter ou faire alerter
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint d'un malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas

Méthode et moyens pédagogiques :

- Cours essentiellement pratique et interactif, conforme au programme de l'INRS
- Plan d'intervention et pictogrammes
- Matériel pédagogique de simulation, mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson)
- Matériel de défibrillation automatisé externe
- Matériel audio-visuel

Evaluation :

- Grille de certification individuelle
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat de SST du réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, d'une durée de validité de 24 mois.



Dates : à déterminer

Durée : 7 heures
+ études de postes préalable

Lieu :
Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :
A évaluer selon l'entreprise et
le temps préalable d'étude de
postes

Tarif réduit de 25% pour les
entreprises adhérentes

Animateur/trice :
Infirmière D.E. en entreprise,
formatrice PRAP IBC, certifiée
INRS

Pré-requis :
Etre titulaire du certificat
d'acteur PRAP IBC

Contact :
marchal.dominique@adessi.fr
tel : 03.83.81.72.29
SIRET 808 699 177 00016
N° déclaration d'activité :
41 54 03425 54

Maintien et actualisation des compétences Acteur PRAP IBC

Objectifs :

- Maintenir et actualiser les compétences de l'acteur PRAP IBC

Personnes concernées :

Salariés des secteurs Industrie, Bâtiment, Commerce, titulaires du certificat d'acteur PRAP
Groupe de 12 personnes maximum conseillé.

Programme :

- Retours d'expérience
- Actualisation des connaissances acquises en formation initiale
- Echanges de pratique
- Evaluation des compétences des stagiaires :
 - Compétence 1 : savoir se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise
 - Compétence 2 : savoir observer et analyser sa propre situation de travail en s'appuyant sur les connaissances du corps humain
 - Compétence 3 : savoir participer à la maîtrise du risque dans son entreprise

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques, vidéos...
- Mises en situation sur le terrain et exercices pratiques
- Travail de groupe
- Matériel de démonstration
- Matériel audio-visuel

Evaluation :

- Evaluation tout au long de la formation : grille d'évaluation de l'acteur PRAP
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat d'acteur PRAP IBC



Dates : nous consulter

Durée : 7 heures sur une journée ou deux demi journées

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

Coût pédagogique : **100 € HT**

Cotisation annuelle : **25 € net**

Animateur/trice :

Infirmière D.E. en entreprise
Formatrice SST certifiée INRS

Pré-requis :

Salarié titulaire du certificat
SST

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr
tel : 03.83.81.72.29
SIRET 808 699 177 00016
N° déclaration d'activité :
41 54 03425 54

Formation maintien et actualisation des compétences Sauveteur Secouriste du Travail

Objectifs :

- Actualisation de la formation
 - Rappel du rôle du SST dans la prévention
 - Rappel des connaissances techniques
-

Personnes concernées :

Tout salarié titulaire du certificat SST en cours de validité.
Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

Programme :

- Rappel du cadre d'intervention du SST
 - Rappel de la conduite à tenir face à une situation d'accident de travail
 - Protéger
 - Examiner
 - Alerter ou faire alerter
 - Secourir : rappels et réactualisation des gestes à tenir
 - Possibilité de développer des thèmes spécifiques, selon un risque spécifique de l'entreprise
 - Possibilité d'intervention du médecin du travail, de l'animateur sécurité ou tout autre préventeur
-

Méthode et moyens pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques
 - Plan d'intervention
 - Matériel pédagogique de simulation, mannequins de réanimation (adulte, enfant, nourrisson)
 - Matériel de défibrillation automatisé externe
 - Matériel audio-visuel
 - Malette INRS
-

Evaluation :

- Grille de certification individuelle
- Attestion de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation
- Certificat de SST d'une durée de validité de 24 mois.



Dates : nous consulter

Durée : 21 heures sur 3 jours

Lieu :

Dans votre entreprise
OU
En Business Center

Tarif :

Nous consulter

Animateur/trice :

Pré-requis : Aucun

Contact :

marchal.dominique@adessi.fr

tel : 03.83.81.72.29

SIRET 808 699 177 00016

N° déclaration d'activité :

41 54 03425 54

L'entretien infirmier en santé au travail

Objectifs :

- Maîtriser les rôles et les missions de l'infirmier(ère) en santé au travail, selon le cadre historique et législatif de la coopération médecin/infirmier
- Appliquer les concepts infirmiers dans le cadre de l'entretien en santé au travail
- Etre capable de conduire un entretien infirmier en utilisant les différentes techniques d'entretien.
- Savoir repérer la souffrance du salarié tout en se protégeant
- Savoir synthétiser et transmettre les informations utiles au médecin du travail

Personnes concernées :

Infirmiers et infirmières en santé au travail

Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

Programme :

- Les bases légales de l'entretien infirmier en santé au travail
- Missions et rôles de l'infirmier(ère) en santé au travail
- L'approche clinique lors de l'entretien
- Participation à l'évaluation des risques professionnels
- Acquérir les techniques de l'entretien
- Méthodologie de l'entretien infirmier en santé au travail
- La relation d'aide
- Accueillir et gérer les émotions
- Transmettre les informations au médecin du travail

Méthode pédagogique :

- Exposés théoriques, film
- Mises en situation
- Travail de groupe

Evaluation :

- Exercices de création de protocoles d'entretiens infirmiers
- Attestation de stage et de présence
- Attestation individuelle de fin de formation